Lili et Loulou.

Numéro d'inventaire : 1982.00540.6
Auteur(s) : Maurice Dulac
Marius Antoine Barret
Type de document : image imprimée
Éditeur : Imprimerie-Librairie Quantin (7, rue Saint Benoît Paris)
Imprimeur : Imprimerie-Librairie Quantin
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1895 (vers)
Collection : Imagerie artistique. Série 18 ; n° 20
Description : gravure de reproduction chromotypographique feuille jaunie taches brunes sur le bord g. ruban adhésif au dos de la feuille
Mesures : hauteur : 363 mm ; largeur : 270 mm
Notes : Illustration de l'histoire de Melle Lili et de son chien Loulou. Ils sont punis de leur gourmandise pour avoir tenté d'aller manger des confiture et des gâteaux, sans autorisation, à l'office signatures dans la gravure : "A. Barret Sc. - Maurice Dulac" Dulac, Maurice : dessinateur illustrateur humoriste, actif vers 1895-1896 Barret, Marius (1865-1929) Peintre et graveur sur bois
Mots-clés : Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille
Discipline et instruction familiale
Imagerie
Filière : aucune
Niveau : aucun
Autres descriptions : Langue : Français
Mention d'illustration
ill. en coul.

IMAGERIE ARTISTIQUE
Série 18. — N° 20.

LILI ET LOULOU

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE QUAR[illegible]
7, rue Saint-Benoît, Paris.

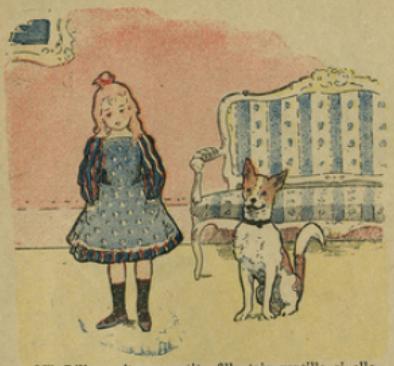

Mlle Lili serait une petite fille très gentille si elle n'avait un grand défaut. Ce défaut, c'est la gourmandise. Aussi fait-elle le désespoir de toute sa famille. Lili a pour ami inséparable son chien Loulou.

Mlle Lili et M. Loulou sont, malheureusement, aussi gourmands l'un que l'autre et passent leur temps à déjouer la surveillance de la bonne ou de la maman ; aussi est-on sûr de les trouver associés dès qu'il y a un mauvais coup à faire.

Un après-midi, où le mauvais temps a empêché la promenade quotidienne, Lili profite d'une absence de la bonne pour comploter une expédition à l'office. Elle fait part de son projet à M. Loulou, qui approuve en remuant la queue.

Les voilà partis, ils font bien attention à ne point faire claquer les portes et ouvrent les serrures avec précaution. Ils marchent à pas de loup, évitant de faire le moindre bruit, de peur d'être entendus de la maman.

Enfin, ils sont dans la place. « Quelle aubaine ! » pense Lili en voyant tant de bonnes choses ; mais elle est embarrassée, car elle ne sait par quoi commencer. Elle se décide pourtant et attaque une boîte de petits fours, qu'elle partage généreusement avec son ami Loulou.

C'est bien bon, les petits fours, mais au bout d'un instant Lili se dit : « Si j'en mange trop, je n'aurai plus faim pour le reste. »
En disant cela, elle aperçoit précisément sur un buffet un gros pot de confiture de groseilles.

Lili, qui a beaucoup de décision, abandonne aussitôt les petits fours et se dirige vers les confitures. Loulou lui emboîte le pas et la suit comme une ombre. Mais le pot est bien haut et Lili a mal calculé ses forces ; aussi tout se renverse sur elle et sur Loulou et ils se trouvent subitement changés en statues de confiture !!

Les voilà bien punis, ils sont loin d'être à leur aise et sont tout penauds. Ils pensent que si la confiture est bien jolie à voir sur une tartine, il est moins agréable d'être soi-même la tartine. Aussi leur consternation est grande, car il va être impossible de cacher leur méfait.

Cependant la gourmandise inspirant Loulou, lui donne une idée géniale, et il se met en devoir de lécher la confiture qui couvre Lili. Elle est bientôt nettoyée et s'apprête à rendre le même service à son compagnon.

Hélas ! Lili n'est sans doute pas si gourmande que Loulou, car elle va moins vite, et avant qu'il soit complètement débarbouillé, la maman entre et découvre tout...

Ce pauvre Loulou ne sait plus où se fourrer. Quant à Lili, sa maman, très mécontente de cette faute qui dépasse toutes les autres, la gronde sévèrement et la prive de dessert pour quatre jours, punition terrible qui est portée à huit jours par son papa.

Loulou, comme complice, reçoit aussi une punition exemplaire, et, avec son amie Lili, fait amende honorable, promettant solennellement de ne pas recommencer.